

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 14 (1906)

Heft: 3

Artikel: Les origines de la Croix-Rouge [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-555744>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.12.2025

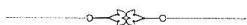
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Fig. 3

izontale, les deux conducteurs peuvent monter sur leurs machines; si le chemin est mauvais ou en pente, ils doivent

mettre pied à terre tous les deux et marcher l'un devant, l'autre derrière le brancard.



Les origines de la Croix-Rouge

(Suite)

Quoique chaque maison soit devenue une infirmerie, et que chaque famille se consacre au soin des officiers blessés qu'elle a recueillis, je réussis néanmoins, dès le dimanche matin, à réunir un certain nombre de femmes du peuple qui seconcent de leur mieux les efforts faits pour venir en aide à tant de milliers de blessés sans secours. Il faut donner à manger, et avant tout à boire, à des gens qui meurent littéralement de faim et de soif; panser leurs plaies, laver ces corps sanglants, couverts de boue, de vermine, et faire tout cela dans une atmosphère brûlante,

au milieu d'exhalaisons fétides, nauséabondes, de lamentations, et de hurlements de douleur!

Cependant, un noyau de volontaires s'est formé. J'organise, tans bien que mal, les secours dans celui des quartiers qui paraît en être le plus dépourvu, et j'adopte l'une des églises de Castiglione, nommée Chiesa Maggiore.

Près de cinq cents soldats y sont entassés sur de la paille. Une centaine d'autres souffrent et gémissent, couchés sur la place publique, devant l'église.

Dans les églises, les femmes lombardes vont de l'un à l'autre avec des jarres et des bidons remplis d'une eau limpide qui sert à étancher la soif, à humecter les plaies. Quelques-unes de ces infirmières improvisées sont de bonnes vieilles femmes, d'autres de charmantes jeunes filles; leur douceur, leur bonté, leur compassion, leurs soins attentifs relèvent un peu le courage des blessés.

Des gamins de l'endroit vont et viennent des églises aux fontaines les plus rapprochées avec des seaux, des bidons ou des arrosoirs.

Aux distributions d'eau succèdent des distributions de bouillon et de soupe, dont le service de l'Intendance est obligé de faire des quantités prodigieuses.

D'énormes ballots de charpie ont été entreposés ici et là. Chacun peut en user largement; mais, les bandelettes, les linges, les chemises font défaut, et l'on a de la peine à se procurer les objets de toute première nécessité. J'achète pourtant des chemises neuves, par l'entremise de ces braves femmes qui ont déjà donné tout leur vieux linge; et le lundi, de grand matin, j'envoie mon cocher à Brescia pour y chercher des provisions. Il en revient, quelques heures après, avec son cabriolet chargé d'éponges, de bandes de toile, d'épingles, de cigares, de tabac, de camomilles, de mauves, de sureau, d'oranges, de sucre et de citrons.

Cela permet de donner une limonade rafraîchissante, de laver les plaies avec de l'eau de mauves, d'appliquer des compresses tièdes et de renouveler les bandages des pansements.

En voyant l'activité bienfaisante déployée par Henri Dunant, quelques voyageurs, un journaliste français, deux Anglais, un Belge et des soldats blessés légèrement, lui offrent leur aide que Dunant accepte avec empressement. C'est là aussi qu'il

rencontre Philippe Suchard. Ce dernier, âgé alors de 60 ans environ, se trouvait au bord du lac de Côme au moment de la bataille de Solferino, il se fait donner un sauf-conduit comme aide-volontaire pour soigner les blessés après la bataille; pendant deux jours il se consacrera à panser les plaies et à écrire, pour les mourants, des lettres à leurs familles.

Mais Dunant payait de sa personne et de sa bourse plus que tous ceux qui lui aidèrent; c'est ainsi qu'il fut le témoin des scènes les plus tristes qui soient.

Bien des pages du « Souvenir de Solferino » racontent les moments vécus par l'auteur, laissons-lui donc la parole:

« Ne me laissez pas mourir! » s'écrient quelques-uns de ces agonisants au désespoir, en me saisissant la main. Mais ils ne tardent pas à expirer.

« Ah! monsieur, si vous pouviez écrire à mon père qu'il console ma pauvre mère! » me disait, les larmes aux yeux, un caporal nommé Mazuet, âgé de vingt ans à peine. Je pris l'adresse de ses parents, et quelques instants plus tard il avait cessé de vivre. — Les parents qui demeuraient rue d'Alger, 3, à Lyon, et dont ce jeune homme, engagé comme volontaire, était le fils unique, n'ont eu d'autres nouvelles de leur enfant que celles que je leur ai données: il aura été, comme tant d'autres, porté: « disparu »....

Un vieux sergent, décoré de plusieurs chevrons, répétait avec une tristesse profonde, avec un air de conviction plein d'amertume: « Si l'on m'avait soigné plus tôt, j'aurais pu vivre, tandis que ce soir je serai mort! » — Le soir il était mort.

« Je ne veux pas mourir! je ne veux pas mourir! » vociférait avec une énergie farouche un grenadier de la garde, plein de force et de santé trois jours auparavant, mais qui, blessé à mort et sentant bien que ses moments sont irrévocable-

ment comptés, se débat contre cette sombre certitude. Je lui parle, il m'écoute; et cet homme, adouci, apaisé, consolé, finit par se résigner à mourir avec la simplicité d'un enfant.

Au fond de l'église, dans l'enfoncement d'un autel, un chasseur d'Afrique est couché sur de la paille. Trois balles l'ont frappé, une au flanc droit, une à l'épaule gauche, la troisième est restée dans la jambe droite. Nous sommes au dimanche,

et il affirme n'avoir rien mangé depuis le vendredi. Il est couvert de boue séchée, de grumeaux de sang, ses vêtements sont déchirés, sa chemise est en lambeaux. Après avoir lavé ses plaies, lui avoir fait prendre un peu de bouillon et après que je l'eus enveloppé dans une couverture, il porte ma main à ses lèvres avec une expression de gratitude indéfinissable. — Plus tard on put le faire partir pour une ambulance meilleure. *(A suivre.)*

La santé de M. Henri Dunant

Des nouvelles alarmantes au sujet de la santé de M. Henri Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge, ont paru ces temps derniers dans les journaux.

Nous sommes heureusement en état de les démentir catégoriquement; sans doute que M. Dunant est un vieillard — il est né en 1828 — mais sa santé morale et physique est aussi bonne qu'elle peut l'être à cet âge.

Nous savons que le promoteur de la Convention de Genève s'intéresse et s'oc-

cupe activement encore de l'œuvre à laquelle il a consacré le meilleur de ses forces et pour la réalisation de laquelle il a lutté il y a 40 et quelques années.

M. Henri Dunant vit à Heiden dans le canton d'Appenzell, et c'est aimé et estimé de tous qu'il jouit du soir d'une vie bien employée.

Qu'il nous soit permis de lui adresser dans sa retraite l'expression de notre vénération et nos vœux les plus affectueux.

Direction de la Croix-Rouge suisse

1. Les héritiers de M^{me} A. Michalska, au Château de Hilfikon, ont fait parvenir au caissier central de la Croix-Rouge suisse un don de fr. 1,000 en souvenir de la défunte.

2. Par lettre du 3 février 1906, la Direction des chemins de fer suisses fait savoir à la Société centrale de la Croix-Rouge que la demande présentée par cette dernière et concernant une réduction du prix des billets a été accordée pour les Assemblées générales suisses, à l'exclusion des Assemblées de délégués et de sections.

La réduction de la taxe des billets peut aussi être accordée pour des réunions cantonales annuelles, ainsi que pour des exercices généraux organisés et exécutés par des membres de la Société suisse de la Croix-Rouge.

Les demandes en vue de ces réductions doivent être adressées en temps utile à la Direction générale des chemins de fer suisses à Berne.

3. La Commission des transports a tenu son assemblée à Bâle, le 5 février. Il y a été décidé de ne pas donner un cours pour colonnes de transport auxiliaires cette année, mais d'en prévoir un pour 1907. La commission a entendu avec plaisir qu'une colonne auxiliaire est en train de se former à Bâle.

Il fut décidé que l'habillement des samariens faisant partie des colonnes de transport serait laissé à l'appréciation de la Direction de ces colonnes, tandis que l'équipement personnel (ceinture, hache, scie, bidon, outils et matériel